

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/165/F/2017 POUR LA FOURNITURE DE  
L'EQUIPEMENT SPECIAL POUR LA PROTECTION CIVILE**

Date de Publication : 27/04/2017

Date d'ouverture : 29/05/2017

**Objet**

1. « Le Ministère de la Sécurité Publique » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de l'équipement spécial pour la protection civile.

**Spécification du marché**

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché forment un seul lot.

2. L'ensemble des fournitures est à livrer jusqu'à destination dans un délai maximum de 3 mois calendriers.

**Condition de participation**

3. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
4. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.
5. Le soumissionnaire ne doit pas être en litige avec le Ministère de la Sécurité Publique pour les commandes antérieures. Au sens du présent marché, le litige s'entend de tout différend déjà porté au Comité de Règlement de Différends.

**Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

6. Le Dossier d'appel d'offres peut être acquis tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures au Ministère de la Sécurité Publique sise à NGAGARA, Q.10 avenue Nyabisindu.
7. Cependant, en vertu du Code des Marchés Publics au Burundi (art. 43), l'achat du DAO est une condition indispensable pour la participation au marché. Les candidats intéressés pourront obtenir un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français en version papier auprès du Ministère de la Sécurité Publique/Direction Générale de l'Administration et de la Gestion sise à NGAGARA, Q.10 Avenue Nyabisindu. Les quittances de paiement, libellées « Achat DAO n°DNCMP/165/F/2017 » de 50.000 (cinquante mille francs) FBU versés au compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB. La copie de cette quittance de versement, libellée « Achat DAO n°DNCMP/165/F/2017 », constitue une des pièces administratives exigées de chaque soumissionnaire.

**8. Allotissement**

Le marché est composé d'un seul lot, composé du matériel de secours.

**Présentation de l'offre**

**Chaque offre devra avoir une table des matières et doit être paginée et paraphée.**

9. Les offres doivent comprendre obligatoirement une garantie de trois millions Francs Burundais (3.000.000FBU).

**Date limite de dépôt des offres**

10. Toutes les offres devront impérativement être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 29/05/2017 à 9 heures précises. Les offres seront déposées au bureau du Directeur Logistique, Ministère de la Sécurité Publique/Cellule de Gestion des Marchés Publics sise à NGAGARA, Q.10 Avenue Nyabisindu au rez de chaussé. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.
11. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

**Séance d'ouverture des offres**

87

12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs mandataires et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics à l'adresse indiquées ci-dessus, le 29/05/2017 à 9h30.
13. L'ouverture des offres se fera par une Commission de passation de ce marché désignée par la Personne Responsable des Marchés Publics au sein du Ministère de la Sécurité Publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics. Elle se fera conformément à l'article 60 du Code des Marchés Publics. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

#### **Critères de qualification**

14. Les documents exigés en matière de qualifications sont :

##### **• Au niveau technique :**

1. L'acte d'engagement du soumissionnaire ;
2. La garantie de soumission sous forme de garantie bancaire ;
3. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché;
4. L'Attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR ;
5. L'Attestation de non-redevabilité délivrée en original par l'INSS et en cours de validité ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
7. Fournir une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce en cours de validité ;
8. Fournir une attestation de capacité financière en vue d'exécution de ce marché ;
9. Prospectus de l'équipement spécial pour la protection civile à fournir ;
10. Avoir une adresse fixe connue ;
11. Les statuts de la société ;
12. Les spécifications techniques.

##### **• Au niveau financière:**

1. L'acte de soumission ;
2. Le bordereau des prix unitaires et totaux;
3. Le bordereau descriptif des fournitures;
3. Les délais de livraison.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un ou l'autre de ces éléments entraîne le rejet pur et simple de l'offre concernée.

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES  
PUBLICS AU SEIN DU MINISTERE DE LA  
SECURITE PUBLIQUE**

**Générose NGENDANGANYA,  
Commissaire de Police Principal.**

